

Chambre de Commerce et de l'Industrie Régional

Mandat régional

Rôle

- Représenter, auprès des pouvoirs publics, les intérêts régionaux du commerce, de l'industrie et des services
- Assurer la liaison entre les CCI de la circonscription et coordonner les efforts en vue d'actions d'intérêt général
- Apporter leur contribution aux études techniques et économiques effectuées sur le plan régional en vue, notamment, de l'élaboration et de l'application des politiques de développement régional.
- Assurer des prestations de service public

Missions principales des élus

- Favoriser la création et le développement de l'entreprise
- Etre un levier du développement économique local
- Accompagner les entreprises pour accroître l'activité internationale
- Maîtriser l'évolution du budget de la chambre
- Veiller au respect des compétences spécifiques des organisations professionnelles et interprofessionnelles

Composition

- 48 membres titulaires désignés parmi les membres élus dans les CCIT
- Membres associés
- Conseillers techniques

Durée

60 mois

Renouvellement

Novembre 2021